

Le défi sécuritaire à Bingerville (Côte d'Ivoire) : les résultats de l'enquête de victimation

Adama COULIBALY

couladam94@gmail.com

Agnès GNAMMON-ADIKO

agnes.gnammonadiko@yahoo.fr

Université Félix-HOUPOUËT-BOIGNY, Côte d'Ivoire

Résumé

Bingerville enregistre une remarquable croissance démographique, alimentée par des populations en provenance essentiellement de la ville d'Abidjan. Un tel flux de populations, par hypothèse, peut s'expliquer aussi bien par la situation sécuritaire de cette localité semi-rurale en tant que destination que par celle de la ville d'Abidjan en tant que lieu de départ. Des études montrent que l'insécurité quotidienne à Abidjan contribue au caractère répulsif de la capitale. Mais la réalité sécuritaire de la banlieue abidjanaise, dont Bingerville fait partie, a été faiblement examinée de manière scientifique. À Bingerville, il s'est agi donc de comprendre si la situation sécuritaire de la sous-préfecture participe à son caractère attractif pour les populations, nombreuses, à la choisir comme lieu de résidence ou si l'insécurité représente un défi. Au plan méthodologique, l'enquête de victimation a permis d'interroger l'expérience de sécurité des citoyens de Bingerville. D'après les résultats des investigations, trois niveaux de défis se dégagent : ils ont trait aux manifestations des délits, à l'extension spatiale du fléau et aux caractéristiques des victimes. En conclusion, Bingerville présente un profil sécuritaire méritant une attention dans le cadre des politiques de développement local.

Mots-clés : Bingerville, cadre de vie, Insécurité quotidienne, risque et victimation, politiques publiques.

Abstract

The security challenge in Bingerville (Côte d'Ivoire): the results of the victimization investigation

Bingerville is experiencing a remarkable demographic growth, fueled by populations mainly coming from the city of Abidjan. Such a flow of populations, by hypothesis, can be explained by the security situation of this semi-rural locality as well as by a destination of the city of Abidjan as a place of departure. Studies show that daily security in Abidjan contribute to the repulsive nature of this space. But the security reality of the Abidjan suburbs, of which Bingerville is a part, has been less examined in a scientific manner. In Bingerville, it was therefore a question of understanding whether the security situation of the sub-prefecture contributes to its attractiveness for the populations who are increasingly numerous in choosing it as a place of residence or if the current insecurity represents a challenge. On a methodological level, the victimization survey was the way to integrate the security experience of the citizens of Bingerville into our analyses. According to the results of the investigations, three levels of challenges emerge: they relate to the manifestations of the crimes, the spatial extension of the scourge and the characteristics of the victims.

In conclusion, Bingerville presents a security profile deserving attention within the framework of local development policies.

Keywords: Bingerville, living environment, daily insecurity, risk and victimization, public policies.

Introduction

La sous-préfecture de Bingerville, à l'instar d'autres communes du District Autonome d'Abidjan, enregistre une importante croissance démographique. Sa population a doublé en 7 ans, passant de 91 319 habitants en 2014 à 204 656 habitants en 2021 (RGPH 2014 et 2021). Outre le dynamisme démographique interne à la sous-préfecture, une forte migration de populations en provenance essentiellement de la ville d'Abidjan contribue significativement à cette croissance. Si un tel flux de populations se dirige vers cette sous-préfecture, c'est que celle-ci présente des conditions favorables. M. Koffi-Didia (2022, p.6) explique cette progression soutenue par l'offre foncière et immobilière toujours plus abondante et diversifiée dans la périphérie abidjanaise.

Les motifs d'abandon des anciens quartiers et de la mobilité résidentielle font très peu cas de la situation sécuritaire des quartiers délaissés. Plusieurs auteurs ont analysé la menace que représente l'insécurité pour la société et les activités dans le noyau central de la capitale économique (OFPPA, 2017, p. 6-7 ; A. Gnammon-Adiko, 2020, p. 56-108), alors que les fronts d'urbanisation, dont Bingerville, s'illustrent comme des destinations moins affectées, plus sûres (T. Le Goff, V. Malochet, 2012, p. 44-45). L'on constate cependant que cette image de ville sécuritaire est peu documentée. L'hypothèse qui fonde cette contribution est que, si Bingerville est perçue comme une localité attractive du fait de son dynamisme démographique et spatial, il n'en demeure pas moins que sa situation sécuritaire présente des risques en mesure d'y altérer la qualité de vie et la stabilité sociale. En effet, lorsque l'insécurité se manifeste, elle devient une contrainte, entre autres, à la vitalité sociale et économique des territoires (S. Guillaumont Jeanneney et al., 2016, p. 1-52 ; A. Gnammon-Adiko, 2020, p. 140-179). Dès lors, il s'agit dans cet article de comprendre, au plan sécuritaire, les défis auxquels Bingerville est confrontée en dépit de son dynamisme social et spatial, long de plusieurs décennies.

1. Méthodologie

Deux points seront décrits ici : le cadre conceptuel dans lequel s'inscrit la présente étude (aspects de la littérature et cadre théorique) et le moyen d'investigation principal qu'est l'enquête de victimation.

1.1. ÉLÉMENTS DE LA LITTÉRATURE SUR LA SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES DITE SÉCURITÉ DE PROXIMITÉ OU SÉCURITÉ COURANTE.

La littérature fournit des axes de réflexion sur les notions de sécurité et insécurité, et leur évolution. La sécurité englobe la question de la sécurité humaine dont des biens, des personnes et de l'environnement : leur évolution est rattachée par de nombreux auteurs et observateurs à la croissance des agglomérations, en particulier des villes, et à la multiplication des risques naturels et anthropiques. Selon le Fonds des Nations Unies pour la Sécurité Humaine (2016, p. 5-6), la sécurité humaine part d'une définition de l'insécurité comme l'ensemble des menaces et incertitudes auxquelles les individus et les collectivités sont confrontés dans leur vie quotidienne. Ces menaces sont d'ordre politique, économique, social, environnemental et culturel, et sont susceptibles de provoquer un sentiment d'insécurité (A. Groenemeyer, 2009, p.5). Compte tenu de la multiplicité de ses sources et de l'ampleur de ses répercussions au plan temporel, social et spatial, l'insécurité est un défi pour le développement durable des territoires (A. Gnammon-Adiko, 2018, p.144 ; R. Rouleau, 1997, p. 25-28).

Par ailleurs, nombre de travaux ont porté sur les enjeux spécifiques et les réalités de l'insécurité affectant les biens et les personnes. Alimentée par la délinquance et la criminalité, l'insécurité des personnes et des biens présente un tableau d'actes réprimés par la loi et un ensemble de situations génératrices de crises potentielles, en particulier dans les villes (OND, INHES, 2007, p.7).

La réponse à la pression qu'exerce l'insécurité courante a donné également lieu à des débats dans le champ littéraire. Selon FISU et Efus (2014, p. 17), celle-ci se pose essentiellement en termes de sécurité publique ou intérieure. Les conditions d'organisation de cette réponse doivent favoriser un développement à l'échelle de l'individu et des collectivités, porter un intérêt aux différentes échelles de responsabilités territoriales, dont celles des pouvoirs locaux, et comprendre des politiques locales fondées sur une connaissance précise du phénomène complexe de l'insécurité (J-L. Besson, 2004, p.38 ; I. Lefèvre, 2014, p.11).

En Côte d'Ivoire, lorsque l'on s'intéresse à la sécurité comme centre d'intérêt scientifique, les auteurs tels A. Gnammon-Adiko (2018, p.147) montrent que, bien après des disciplines traditionnelles comme le droit, la criminologie ou la sociologie, les travaux de recherche en géographie qui se sont penchés sur cette thématique sont relativement récents et se sont fortement attardés sur les dix communes qui constituaient jadis la ville d'Abidjan.

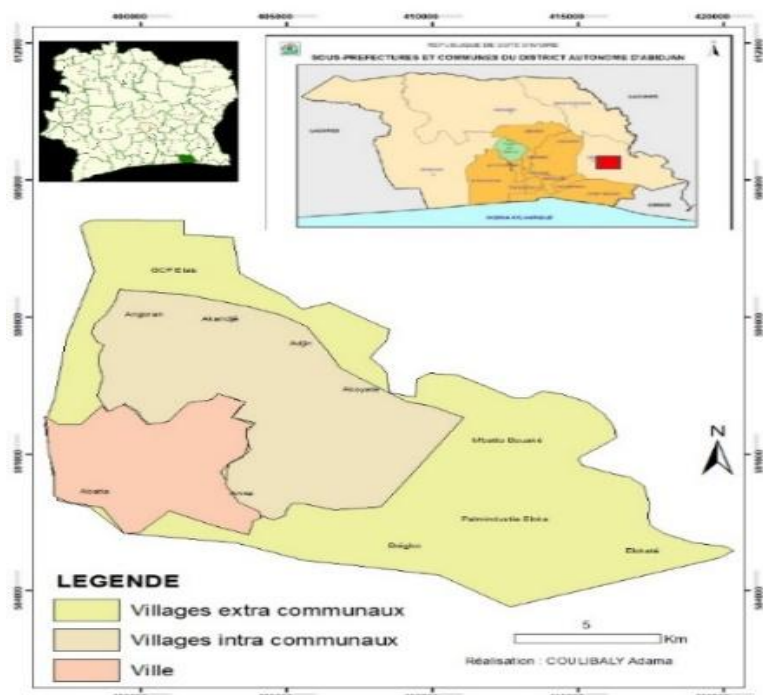
Enfin, le cadre théorique de cette étude relève de la géographie du risque, qui entend le risque comme un « Processus littéralement ancré dans les espaces, un élément participant activement, intrinsèquement aux transformations territoriales, capable de marquer certains espaces sur le long terme et même lisible dans le paysage. » (V. November, 2006, p. 294-295). Et, à propos des facteurs de risques, A. Alla Della (2019, p.9) met en évidence la vulnérabilité constante des grandes villes aux risques, certes naturels, lorsque les autorités compétentes ont du mal à maîtriser leur développement.

1.2. L'ENQUETE DE VICTIMATION : UNE APPROCHE ET UN OUTIL DE CONNAISSANCE DE L'INSECURITE BASES SUR LE VECU DES POPULATIONS

Dans l'analyse des questions de sécurité, l'un des problèmes mis en exergue est la connaissance des faits et la mesure. Comprendre le profil sécuritaire d'un lieu donné, autrement dit les menaces perturbatrices de la vie des populations, est possible. A condition d'associer diverses approches et d'expérimenter plusieurs moyens d'investigations, certains étant plus adaptés que d'autres à l'évolution de l'insécurité dans les territoires. L'enquête de victimation a été l'entrée la plus appropriée pour intégrer à nos analyses, l'expérience de sécurité des citoyens de Bingerville. Quelles sont les raisons de ce choix ? La première est liée aux limites des statistiques officielles des institutions nationales de sécurité à l'échelle locale et infra locale. La deuxième tient au fait que, contrairement aux statistiques officielles qui sont basées sur les plaintes ou l'acte volontaire de dénonciation et se focalisent sur les auteurs d'actes répréhensibles, l'enquête de victimation, elle, prend en compte le vécu des populations, leurs points de vue et les espaces quotidiens fréquentés par celles-ci. Ces informations ajoutent aux données de la Police et de la Gendarmerie (A. Gnammon-Adiko, 2020, p.75 ; J. Dubois-Maury et C. Chaline (2004, p.152).

L'espace de la présente étude est la sous-préfecture de Bingerville (figure 1) : elle est structurée autour de la commune de Bingerville et compte des villages. Une enquête par questionnaire adressée à 464 répondants de 15 ans et plus a pris en compte les différentes

composantes du territoire et permis de collecter des données quantitatives et qualitatives, relativement aux défis locaux en matière de sécurité.



Source : BNETD, 2022

Figure 1 : La localisation de la sous-préfecture de Bingerville dans le District Autonome d'Abidjan

2. Résultats

Les investigations menées dans l'espace communal et dans les villages de Bingerville ont permis de dégager 3 niveaux de défis. Les résultats analysés sont les manifestations de l'insécurité, la pression exercée sur le territoire et l'extension sociale du fléau.

2.1. LE NIVEAU DE L'INSECURITE A BINGERVILLE : UN TERRITOIRE MARQUE PAR LA PREVALENCE DES ATTEINTES A LA PROPRIETE ET LES INCIVILITES

Le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité de Côte d'Ivoire dresse chaque année le bilan de la situation de l'insécurité sur le territoire national. Les infractions enregistrées y sont classées en 4 catégories, discriminées selon la nature ou la gravité des délits. Ce sont les atteintes à l'intégrité physique, les atteintes aux biens, les infractions économiques et financières et les infractions liées aux incivilités ou atteintes à l'ordre public.

Dans chaque localité, le premier défi, en matière de sécurité, réside dans ses manifestations, autrement dit, dans la nature et la fréquence des faits qui affectent la population et son cadre de vie. D'après nos enquêtes, la sous-préfecture de Bingerville est confrontée à l'ensemble des faits d'insécurité, avec cependant une occurrence de certains délits.

2.1.1. Les atteintes aux biens et les incivilités

Les atteintes aux biens et les incivilités sont les faits marquants du profil sécuritaire de Bingerville.

2.1.1.1. Les atteintes aux biens

Deux formes d'atteintes aux biens ressortent des données à Bingerville : les vols et les destructions de biens privés et publics.

Les vols sont la forme d'insécurité la plus courante dans cette sous-préfecture : 60 % des ménages enquêtés en ont été victimes au cours des deux dernières années précédant les enquêtes. Les vols simples représentent la majorité des cas (65 %), suivis des vols avec effraction (35 %), puis des vols à main armée (10 %). Les circonstances de ces vols sont parfois aggravantes.

Une panoplie d'objets sont emportés au cours des vols. Les biens ciblés sont en général des produits et outils usuels, de la vie courante : effets domestiques alimentaires ou non, objets électroniques, moyens de transport et matériaux de construction.

Outre les vols, les cas de destruction de biens d'autrui sont nombreux à Bingerville. Ces destructions interviennent dans des contextes de conflits à caractère politique, ethnique et foncier. Fréquents dans les villages de la sous-préfecture, ces conflits se traduisent dans des incendies et des saccages de biens publics (château d'eau, centres de santé...) et privés (fenêtres, baies vitrées et portes défoncées ou brisées, meubles et appareils saccagés, matériels de travaux publics sabotés sur des chantiers).

2.1.1.2. Les incivilités

Les incivilités sont les situations causant des désagréments, des comportements gênants, des manquements à des règles de comportement en société. Elles nuisent aux bons rapports entre les citoyens ou à leur bien-être, et affectent la perception ou la fréquentation d'un espace. Intentionnelle ou accidentelle, la palette des incivilités est large comme l'on en rencontre dans toutes les localités (A. Gnammon-Adiko, 2020, p.102). A Bingerville, comme ailleurs, la richesse de la vie sociale et économique de la localité sert de terreau ou d'opportunités pour le développement des incivilités.

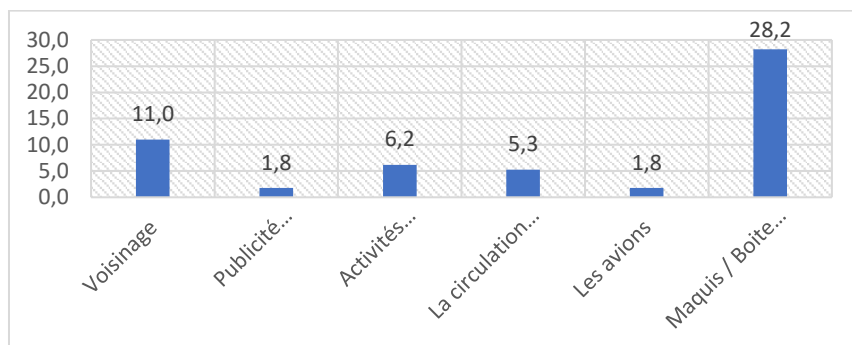
La consommation de substances prohibées et la prostitution

La consommation de substances illicites, répandue dans le District d'Abidjan en général, est également observée dans la sous-préfecture de Bingerville. La majeure partie des enquêtés, soit environ 70 % de la population cible, affirme avoir été témoin de pratiques de consommation de drogue. Souvent liée à l'économie de la drogue, la prostitution prend place à Bingerville où 35 % des personnes interrogées en rapportent l'existence dans des espaces connus de tous.

Les atteintes à l'environnement et les conflits

Les atteintes à l'environnement les plus relevées sont les nuisances sonores, dont 45 % des répondants déclarent être victimes. Elles sont principalement produites dans le cadre d'une multitude de circonstances (figure 2). Les nombreux espaces de restauration dits « maquis » font un usage abusif de musique à fort volume afin d'attirer de la clientèle. Les transports

publics occasionnent une circulation routière dense dont les taxis-motos sont en première ligne. Ces nuisances viennent également des cérémonies et manifestations sociales qui se déroulent sur les réserves foncières : succession de manifestations religieuses de diverses confessions, de cérémonies funéraires et de caravanes commerciales qui se prolongent dans les rues des quartiers. Les riverains de ces espaces publics, réservés ou de fait, expriment à l'envi, leur exaspération ; les bruits issus du voisinage sont les cris des enfants, les conversations bruyantes, la musique à fort volume, etc. Bien que ne relevant pas des incivilités, les nuisances sonores liées à la proximité de l'aéroport international d'Abidjan ont été fréquemment signalées.



Source : Enquêtes de terrain, 2023

Figure 2 : Les principales sources de nuisances sonores à Bingerville

Au-delà des conséquences matérielles sur la propriété et physiques sur les personnes, les conflits qui opposent des individus, des groupes ou des communautés, quels qu'en soient les motifs, sont de nature à perturber la tranquillité des populations. Les menaces verbales, les courses poursuites (échauffourées), les crises, les troubles à l'ordre public, l'effritement de la cohabitation, etc., en sont les conséquences. Ceux-ci, en fin de compte, exacerbent le sentiment d'insécurité dans les milieux où ces querelles se déroulent. Les conflits portant sur les ressources de base comme le foncier et dont les populations de Bingerville sont les détenteurs coutumiers, entraînent ce type de situations répréhensibles, surtout en milieu rural.

2.1.2. Les atteintes aux personnes et les infractions économiques

Les atteintes aux personnes et les infractions économiques sont les faits minorés dans les enquêtes.

2.1.2.1. Les atteintes aux personnes ou à l'intégrité physique

Les agressions physiques sont les coups portés à autrui à l'aide d'un instrument ou non. Selon la Police nationale, lorsque les coups sont donnés à une victime en vue de lui soutirer son bien, l'on parle de « violence crapuleuse ». Dans le cas contraire, il s'agit d'une violence « non crapuleuse ». Bingerville est un terrain d'expression de ces deux formes de violences physiques.

Les violences crapuleuses ont lieu lors de cambriolages. Les enquêtés rapportent une diversité de situations en des termes variés : « un homme tapé par des cambrioleurs à l'aide de la manche de leur arme, une Kalachnikov » ; « des hommes agressés à la machette par des braqueurs à domicile » ; « des badauds armés d'armes blanches tranchantes qui font du porte-à-porte pour réclamer de l'argent et qui font des blessés parmi les résistants ».

Les violences non crapuleuses, elles, comprennent les bagarres ou rixes. Les protagonistes sont divers : des acteurs du transport informel, des détenteurs d'intérêt, et en conflits politiques ou fonciers. Des scènes de lynchages ne sont pas rares : elles visent de présumés voleurs qui sont tantôt tués à coup de gourdins, tantôt brûlés vifs, tantôt amputés. En font enfin partie les violences conjugales, ainsi que les innombrables accidents de la voie publique fréquemment observés durant nos enquêtes.

2.1.2.2. Les infractions économiques et financières

Les infractions économiques relèvent dans leur forme d'expression la plus courante de la délinquance astucieuse, c'est-à-dire de l'escroquerie. Les bingervillois y sont confrontés.

Les activités liées au foncier, au commerce et à la téléphonie mobile, sont les domaines de prédilection des auteurs de délits de cette nature. Les escroqueries sur le foncier à Bingerville sont le fait d'individus qui mettent en vente des parcelles de terre dont ils ne sont pas propriétaires. Les lieux de commerce subissent, eux aussi, les assauts d'escrocs qui disparaissent avec les articles commandés sans en payer la facture. Enfin, les populations sont nombreuses à affirmer « souffrir » d'escroqueries ou de tentatives d'escroquerie dans le cadre des transferts d'argent par voie électronique.

L'examen du niveau de l'insécurité montre que Bingerville est le lieu d'expression d'un large éventail d'infractions, de nature, de fréquence et de circonstances variées. Si l'enquête met peu en évidence les formes d'insécurité jugées graves, au regard de la nomenclature officielle, elle marque en revanche la grande exposition des populations à une insécurité courante, diffuse et prégnante. Cette typologie caractérise le premier défi sécuritaire à Bingerville.

2.2. L'EXTENSION SPATIALE DE L'INSECURITE : UNE DIVERSITE DE POINTS DE CONCENTRATION DELINQUANTIELLE

Outre les formes que prennent les infractions, la pression que celles-ci exercent sur les différents segments du paysage où elles se manifestent est une donnée notable. La littérature répertorie de multiples points de concentration de l'activité délictuelle, soit des lieux à risque dans les espaces d'évolution des différentes catégories de population. Comment se présente, à Bingerville, la cartographie de l'insécurité ?

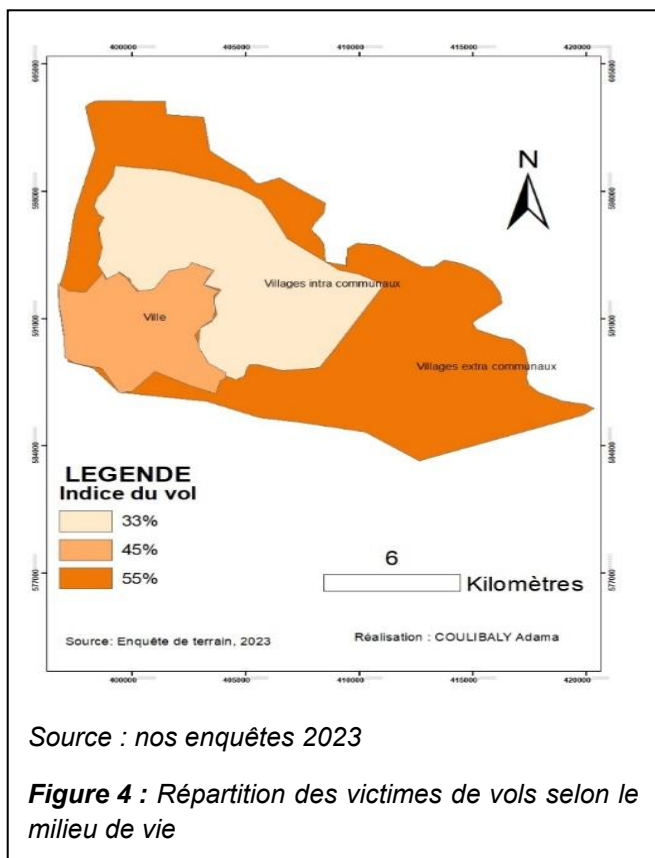
2.2.1. Un milieu rural largement affecté par l'insécurité

L'examen des faits majeurs de l'insécurité permet de constater une répartition géographique des actes sur l'ensemble de la sous-préfecture, et ce, aussi bien dans l'espace communal qu'en zone rurale.

Dans le registre des atteintes aux biens, les vols sont perpétrés dans tous les types d'espaces avec une surexposition des espaces ruraux : le taux de victimation est de 55 % dans les villages extracommunaux contre 45 % dans l'espace urbain (figure 3). Mais entre villages, en revanche, la situation diffère. Dans les villages situés hors du périmètre communal, près de 55 % des enquêtés ont été victimes de vols, là où 33 % des habitants des villages intracommunaux ont été concernés. Ces chiffres mettent en évidence la réalité paradoxale selon laquelle les villages plus éloignés de la ville sont plus exposés que ceux qui en sont proches.

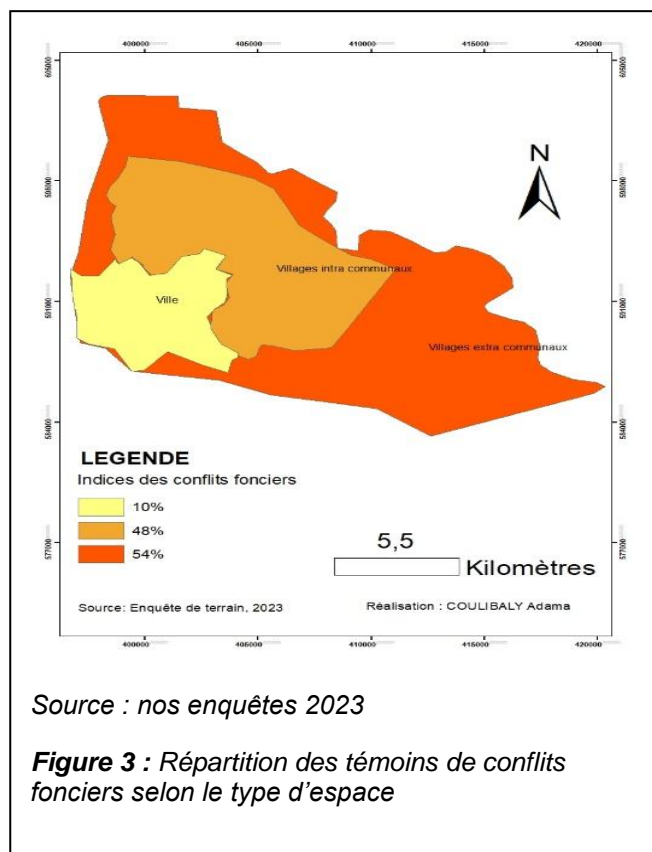
En plus des atteintes aux biens, les villages sont, sans conteste, des aires de conflits récurrents, liés au foncier pour la plupart. Ceux-ci opposent des acteurs qui revendiquent les mêmes parcelles de terrain. L'ampleur des conflits fonciers est inégale sur le territoire concerné (figure 4). Ainsi en ville, 10 % des enquêtés ont été témoins de conflits fonciers, au lieu de 48 % des enquêtés dans les villages intracommunaux, et 54 % dans les villages extracommunaux où des enquêtés témoignent de l'existence de conflits fonciers. Ce type d'actes répréhensibles peut être considéré comme un marqueur de la société et de la vie rurale à Bingerville.

Outre les altercations autour de la ressource foncière soumise à une gestion coutumière, d'autres types de conflits ruraux contribuent au développement du sentiment d'insécurité des populations et à l'érosion de la cohésion entre les communautés. Ces conflits sont intrafamiliaux et éclatent à l'occasion des processus de succession. Ils sont liés à la gouvernance des espaces communautaires et visent les chefferies villageoises (A. Yapi-Diahou et al, 2014), comme survenus récemment dans les villages d'Adjin (2019), et d'Adjamé-Bingerville (2022). Il s'agit également des conflits ethniques autour d'enjeux fonciers, et opposant des espaces ethnoculturels différents. Et les exemples de ces oppositions sont nombreux : les villages Ebrié (Akouai-Agban, Adjin...) contre non seulement les villages Attié (Sebia-Yao, Koffikro), mais aussi contre le village Goua de Akoyaté. Le village des ressortissants Goua de Akoyaté a, à son tour, maille à partir avec le village Attié de Achokoi. Ces confrontations ont des conséquences humaines, matérielles, sociales et institutionnelles. Celles-ci se lisent dans le paysage, comme formes d'expressions des nouveaux rapports sociaux et des représentations de leur vécu par les populations affectées.



Source : nos enquêtes 2023

Figure 4 : Répartition des victimes de vols selon le milieu de vie



Source : nos enquêtes 2023

Figure 3 : Répartition des témoins de conflits fonciers selon le type d'espace

2.2.2. Des « points chauds » sur toute l'étendue du territoire

M. Cusson (2016, p.102) définit ainsi « le point chaud » : « Dans une ville, les points chauds du crime (hots spots of crime) sont des microlieux par exemple un coin de rue dans lequel il se commet un grand nombre d'incivilités, de délits et de crimes ». A l'intérieur de chacun des milieux dont la perméabilité à l'insécurité vient d'être décrite, des lieux apparaissent comme criminogènes ou à risque, favorisant la commission des faits au regard de la fréquence des actes répréhensibles y sont recensés.

Les actes de vols se déroulent dans les espaces privés que sont les domiciles, c'est-à-dire les zones d'habitation (photo 1, p.10). Le quartier précaire de Gbagba, dans le noyau urbain central, et les cités récemment établies aux portes d'entrée dans la commune constituent d'autres poches d'insécurité. Ces propriétés sont à usage d'habitation ou d'activités.

De fait, toute l'étendue du territoire est confrontée à ce type d'actes, mais aussi aux autres faits répréhensibles ou délictueux, notamment les zones de convergence sociale et économique qui, à l'occasion ou de façon permanente, accueillent des résidents et des non-résidents motivés par la localisation de leurs activités quotidiennes : les espaces commerciaux, les magasins, les espaces de loisirs comme les maquis, les emprises des rues, les terrains interstitiels détournés pour des cérémonies publiques, les activités et constructions « informelles » comme les gares routières et les marchés, les établissements scolaires et de santé, etc. Les champs et les fermes isolées sont également des terrains exposés à diverses pratiques sociales génératrices d'insécurité multiples. Les lieux de consommation de substances prohibées sont innombrables, et vont des rues, aux terrains en friche en passant par des édifices en chantier, des maisons inachevées ou inhabitées et des berges de la lagune (photo 2, p.10). En définitive, des lieux privés et publics, des espaces ouverts et clos, des espaces à l'abri des regards ou non, constituent autant de refuges pour les consommateurs de drogues, prolongeant les expériences du cœur de la ville d'Abidjan.

Intentionnelles ou provoquées, visibles ou masquées, les incivilités partent du voisinage à l'espace public, diffusant leurs méfaits dans la société et le cadre de vie de Bingerville.

Au total, l'insécurité trouve des aires d'expression aussi bien en milieu rural qu'en zone urbaine, fragilisant celle-ci. En zone rurale, les villages extracommunaux sont particulièrement marqués par des situations d'insécurité avec une ampleur inattendue. Les points sensibles abondent aussi sur l'ensemble du territoire, particulièrement dans les zones de convergence économique et sociale. L'extension spatiale du phénomène de l'insécurité représente un défi non seulement pour les résidents et les visiteurs, mais également pour les collectivités publiques dans leurs stratégies d'aménagement et de gestion de chaque circonscription.



Photo 1 : Adjin, vue d'une fenêtre forcée lors d'un vol par effraction dans une cour commune
Cliché : Coulibaly Adama



Photo 2 : Vue d'une maison inachevée au quartier Paris Village, lieu de consommation de drogue
Cliché : Coulibaly Adama

2.3. L'EXTENSION SOCIALE DU PHENOMENE DE L'INSECURITE A BINGERVILLE : LE PROFIL DES VICTIMES DE L'INSECURITE A BINGERVILLE

L'enquête de victimation effectuée sur la base des témoignages des habitants de la sous-préfecture de Bingerville montre l'effectif et la diversité des populations affectées par le fléau de l'insécurité, nourrissant chez certaines, un sentiment d'insécurité. Quelles sont les caractéristiques démographiques et sociales des personnes qui, au quotidien, font l'expérience de l'insécurité ?

2.3.1. L'âge et le genre des victimes

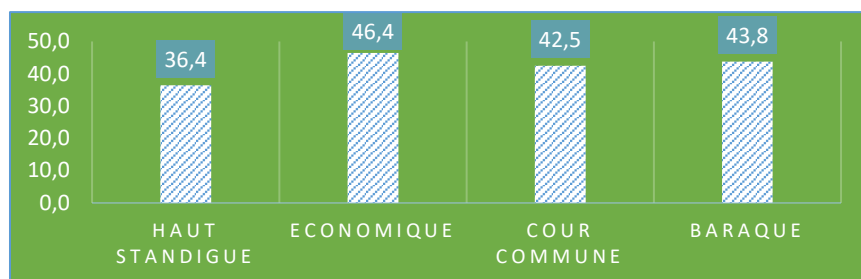
D'après les données démographiques sur les enquêtés, la victimation préserverait les tranches d'âge de 65 ans et plus, aucun fait d'insécurité n'ayant été signalé dans cette catégorie (0 %). En revanche les tranches inférieures à ce seuil sont impactées dans une proportion de 33 % dans la classe des 15 -24 ans et 50 % dans la classe de 25 à 65 ans ; celle-ci constituant ainsi la frange la plus touchée par les faits d'insécurité.

Lorsque l'on s'intéresse au genre des victimes de l'insécurité, l'on note dans la littérature que les femmes sont considérées comme les plus vulnérables. Cette situation se vérifie également à Bingerville : 38 % des hommes enquêtés ont été victimes de l'insécurité contre 51 % chez les femmes.

2.3.2. L'habitat et la profession des victimes de l'insécurité

La répartition de la victimation par type d'habitat permet d'observer des nuances remarquables (figure 5) : 46 % des victimes résident dans les logements de l'habitat économique ; près de 44 %, dans les baraques du type précaire ; 42 % dans l'habitat évolutif ou des cours communes ; et enfin, l'habitat de haut standing enregistre 36 % des victimes. Ainsi, il apparaît clairement un rapport de la victimation variable en fonction du lieu de résidence. Les personnes socialement mieux établies sont, au plan sécuritaire, les mieux protégées. Les mesures

dissuasives adoptées, privées et collectives, plus ou moins sophistiquées, expliquent leur situation.



Source : Enquêtes de terrain, 2023

Figure 5 : La victimation en fonction du type d'habitat

La prise en compte des activités professionnelles des victimes est aussi instructive que les milieux d'habitat. Si l'on excepte la catégorie des retraités (0,1 %), les victimes sont principalement des actifs. Ils sont fonctionnaires d'État (25 %), salariés du secteur privé (35 %), travailleurs indépendants (53 %) opérant dans le commerce, la gestion immobilière, l'artisanat, l'agriculture et la pêche, et ouvriers (43 % des cas). Comme dans de nombreuses enquêtes, l'on retrouve ici aussi des ménagères (47 %), mais également des chômeurs (52 %). L'éventail des personnes actives concernées par l'insécurité est ainsi étendu. Les élèves et étudiants ne sont pas à l'abri de ces faits, et 34 % déclarent avoir été victimes d'insécurité.

Dans cette partie, nous avons dressé le tableau du corps social exposé à l'insécurité à Bingerville. Il est loisible de constater que toutes les composantes de la population de la sous-préfecture sont affectées par ce fléau. Parmi elles, cependant, l'on note la diversité des catégories de populations les plus vulnérables à l'insécurité. Ce sont des personnes adultes, en âge de mener des activités socioéconomiques, des actifs exerçant une activité libérale, dans le secteur informel et principalement dans des espaces économiquement actifs. Enfin, en considérant leur cadre de vie, la victimation s'étend à tous les milieux d'habitat, ceux des logements économiques à ceux de l'habitat précaire sous-équipé. La vulnérabilité de la population traduite par cette enquête est un défi au plan humain, une donnée jugée utile d'une part dans l'analyse et la compréhension du phénomène, et d'autre part, la lecture des actions visant la sécurité des biens et des personnes.

3. Discussions

L'enquête de victimation réalisée dans la sous-préfecture de Bingerville a eu pour objectif de comprendre les défis sécuritaires auxquels se trouve exposé le territoire. Cette situation contraste avec son image valorisante, la classant parmi les environnements de sécurité et de tranquillité de la métropole d'Abidjan. D'après nos résultats, trois niveaux de contraintes se dégagent. Il s'agit dans un cas, du large éventail de faits répréhensibles quotidiennement vécus par les populations, où la part belle revient aux actes de proximité que sont les incivilités et les atteintes aux biens. Dans un autre cas, la distribution géographique des faits couvre l'ensemble du territoire. Ici, l'on relève une prévalence des conflits en zone rurale ainsi que des vols et conflits de voisinage en milieu urbain, une extension du phénomène à toutes les

couches sociales, avec une exposition penchant plus en faveur des victimes d'âge adulte, actives surtout dans le secteur informel, qui résident dans les quartiers d'habitat économiques et ceux des cours communes. Par conséquent, malgré l'*a priori* positif dont elle est créditée, Bingerville présente au plan sécuritaire, des risques qui méritent d'être maîtrisés, afin de préserver le bien-être des populations et la qualité de l'environnement dans un contexte de développement local.

Ces résultats suscitent plusieurs interprétations, que nous déclinons en 3 catégories.

La première est relative aux manifestations de l'insécurité, en particulier le phénomène des incivilités et des atteintes à l'environnement. A Bingerville, le volume, la gravité et la fréquence de ce type d'infractions en font de véritables risques permanents pour les populations. L'enquête le montre, et corrobore ainsi les réflexions menées par divers auteurs dans d'autres environnements. D'après A. Gnammon-Adiko (2020, p.75) et ONUHABITAT (2013) notamment, ces formes d'insécurité diffuses, plus discrètes, plus récentes et insuffisamment signalées sont celles qui, plus que les atteintes aux personnes et aux biens, troublent la quiétude des individus, perturbent la société et contribuent ainsi au sentiment d'insécurité. Selon ces mêmes sources, il importe de les identifier, de mesurer leur ampleur et leur degré de nuisance et de les prendre en compte dans un objectif de gestion efficace de la sécurité. Les incivilités sont devenues un tel fait de société qu'elles font désormais l'objet, en Côte d'Ivoire comme ailleurs dans d'autres pays, d'une réglementation. Ainsi, à l'initiative du Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité, le décret n° 2016-791 du 12 octobre 2016 portant réglementation des émissions de bruits de voisinage, stipule en son article 11 ceci :

« qu'aucun bruit ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité et sa vibration porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne ou d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité ».

Au demeurant, les nuisances sonores, dont 45 % des répondants déclarent être victimes, représentent l'une des atteintes majeures à la tranquillité dans la sous-préfecture de Bingerville. Les auteurs cités, ici, attestent donc bien de l'actualité du résultat relatif à la nature des infractions enregistrées.

Les enquêtes mettent en lumière, dans un deuxième registre, une dimension géographique du phénomène. Des tendances spatiales de l'insécurité se dégagent et corroborent les données de travaux antérieurs, où les auteurs dont J. Dubois-Maury et C. Chaline (2004, p. 151-153) recommandent, une fois « l'insécurité analysée dans ses tendances, formes... de passer à la territorialisation de l'aléa, dans le cadre des actions prioritaires politiques ». J-L. Besson (2004, p.22) confirme l'importance de contextualiser les faits, de décrire le terreau où l'acte délictueux s'exprime ou sur lequel il a une incidence. Avec eux, O. Koudou et M. Cusson (2017, p.224) font deux remarques : l'insécurité a des tendances qui touchent les territoires ruraux et urbains, bien qu'elle ait une occurrence particulière dans les grandes villes. Prendre en compte les contextes est une démarche pertinente qui—permet de caractériser les différentes échelles d'appréciation, allant de l'infralocal au local, c'est-à-dire des espaces quotidiens fréquentés par les habitants. Elle offre les clefs d'analyse de l'influence des risques de sécurité sur les degrés ou niveaux d'attraction des quartiers et plus globalement les discriminations des espaces à l'échelle des territoires. Les résultats de l'étude vont dans ce sens à savoir que l'enquête permet une attention au marqueur spatial dans les faits de

criminalité et facilite la compréhension de la géographie de l'insécurité à Bingerville, dans ses implications immédiates et pour l'avenir. Elle cible les petits territoires et les relations entre la distribution spatiale des faits et le cadre physique. Ces espaces affectés par le fléau méritent attention.

Le dernier point de réflexion a trait aux cibles humaines que l'insécurité affecte, aux vulnérabilités dont elle est la source. D'autres auteurs, en l'occurrence J. Dubois-Maury et C. Chaline (2004, p.151), exposent sur cette dimension des tendances de la sécurité. La raison ? Présenter les caractéristiques des populations exposées ou perméables à l'insécurité, a un triple avantage dans les stratégies de résorption de l'insécurité. D'une part, la connaissance des cibles permet de détecter les besoins réels de sécurité des populations et de les prendre en compte dans l'analyse et la réflexion scientifiques. D'autre part, elle constitue un instrument à la disposition des autorités pour faciliter, certes, les stratégies, mais aussi le ciblage efficace des bénéficiaires des politiques et actions en fonction du profil des auteurs et des victimes de l'insécurité. Enfin, elle constitue une reconnaissance officielle des habitants dans la coproduction de la sécurité (C. Evita, 2011, p.86). L'enquête à Bingerville fait connaître l'expansion et la diversité des populations à prendre en charge : il s'agit à la fois des victimes de l'insécurité, mais également des auteurs et des circonstances. Qualifiés de « *Monsieur tout le monde* » par M. Cusson (2016, p.62), les auteurs des infractions constituent une catégorie qui rassemble, en définitive, l'ensemble de la société, car chaque habitant est capable de pratiques gênantes et inciviques, et de troubles à la tranquillité. Les populations vulnérables, qui pâtissent de ces situations sont, elles, aussi nombreuses, car issues de tous les secteurs de la vie sociale. Cette réalité, relevée par M. Cusson sur l'effectif et la diversité des populations perméables à l'insécurité, est également observée à Bingerville.

Conclusion

L'extension spatiale du phénomène de l'insécurité traduit une aggravation de ce fléau, et représente un réel défi pour les différents groupes d'intérêt concernés par l'équilibre social et économique des quartiers. Des résidents aux visiteurs, des commerçants aux artisans et aux acteurs institutionnels, l'enjeu sécuritaire s'impose comme une variable d'ajustement de leurs stratégies d'aménagement et de gestion des territoires. La littérature sur la sécurité du territoire indique à loisir les risques humains dont les populations sont l'objet et la nécessité, pour leur connaissance, des outils complémentaires comme l'enquête de victimation. Dans une approche géographique, celle-ci devra tenir compte du vécu des citoyens et des échelles de proximité. L'étude s'est attachée à montrer, dans le cadre de la sous-préfecture de Bingerville, l'expansion du fléau, alors que ce territoire aux portes de la métropole abidjanaise présente une attractivité permanente. Comme une pompe aspirante, cette attractivité s'accompagne de problèmes d'insécurité qui en constitue l'envers. Avec ses formes d'expression, des espaces sont exposés et des catégories de population sont affectées par ce fléau. Les implications de l'insécurité sur ce territoire de la métropole abidjanaise, nombreuses et diversifiées, exposent l'ensemble de la société dont les besoins, en la matière, doivent être intégrés—dans les perspectives de gestion efficace de la sécurité et du développement local.

Références bibliographiques

- ALLA DELLA André, 2019, *Urbanisation et risques naturels en Afrique subsaharienne : l'exemple de l'agglomération d'Abidjan (Côte d'Ivoire)*, éd. L'Harmattan, 238 p.
- BESSON Jean-Luc, 2004, « *Les cartes du crime* », puf, France, 290 p.
- CUSSON Maurice, 2016, *La criminologie*, 7^{ème} édition, Hachette supérieur, 166p.
- DUBOIS-MAURY Jacqueline, CHALINE Claude, 2004, *Insécurités et violences urbaines*, In *Les risques urbains*, 2^{ème} édition, Paris, Armand Colin, pp.151-172.
- EVITA Céline, 2011, les habitants, coproducteurs de sécurité, in *la sécurité urbaine en question : Comprendre pour agir aujourd'hui dans sa collectivité et sur son territoire*, sd WYVEKENS Anne, Cédis, éd. Le passager clandestin, Paris, 126 p, p. 86-89.
- FISU, Efus, 2014, Sécurité urbaine en Côte d'Ivoire, le guide pratique et méthodologique du Maire, Abidjan, 61 p.
- FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA SECURITE HUMAINE, 2016, *Manuel sur la sécurité humaine*, Groupe Sécurité Humaine, 53 p.
- GNAMMON-ADIKO Agnès, 2018, réflexion sur les enjeux de la sécurité urbaine en Côte d'Ivoire, revue de géographie tropicale, p 132-148.
- GNAMMON-ADIKO Agnès, 2020, *Insécurité urbaine, politiques et pratiques sécuritaires dans la métropole abidjanaise : Une géographie de la sécurité*, Thèse de Doctorat D'état Ès-Sciences Humaines, Université Félix Houphouët-Boigny, 350 p.
- GROENEMEYER Axel, 2009, *le rôle des transformations culturelles, politiques et sociales dans la construction des insécurités contemporaines*, 24 p.
- GUILLAUMONT JEANNENEY Sylviane, ANGELY Christophe, BRACHET Aline, et al., 2016, *Allier sécurité et développement, Plaidoyer pour le Sahel*, FERDI, 100 p.
- KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, 2022, Les grandes exploitations agricoles face aux concurrences foncières dans le district d'Abidjan, *Métropolitiques*, 8 p.
- KOUDOU Opadou, Maurice CUSSON, 2017, Yopougon : concentration criminelle et points chauds, dans « *Mille homicides en Afrique de l'Ouest : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Niger et Sénégal* », Les Presses de l'Université de Montréal, p. 223-237.
- LEFEVRE Igor, 2014, Espaces de l'insécurité : réalités territoriales et réponses locales à la délinquance , *echogeo 28/2014*, <https://journals.openedition.org>
- LE GOFF Tanguy, MALOCHET Virginie, 2012, *Insécurité en territoires périurbains : Comparaison de cinq sites franciliens*, IAU-IDF, 142p.
- MARCUS Michel, 2008, *la sécurité, en amont du développement durable*, Editions des récoltes, n° 59 février 2008.
- OFPRA, 2017, *les groupes de « microbes » à Abidjan : fonctionnement des gangs et politique de lutte des autorités*, DIDR Côte d'Ivoire, 13 p.
- OND, INHES, 2007, *la criminalité en France*, CNRS Editions, 573 p.
- ONUHABITAT, 2013, *Les déterminants sociaux et urbanistiques des désordres et de la criminalité urbaine : situation et mesures de prévention*, Programme Villes plus sûres, 87 p.
- NOVEMBER Valérie, 2006, Le risque comme objet géographique, *Cahiers de Géographie du Québec*, vol.50, numéro 141, p. 289-295.

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE, Ministère du Plan et du Développement, 2022, *Résultats globaux du Recensement Général de la population et de l'Habitat (RGPH) 2021*, 37 p.

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE, Institut National de la Statistique, 2015, *Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 2014, Répertoire des Localités, District Autonome d'Abidjan*, 18 p.

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE, Ministère de l'hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité, 2016, *Recueil des textes sur l'assainissement et la salubrité, décret n° 2016-791 du 12 octobre 2016*, p 54-58, 95 p.

ROULEAU Renée, 1997, l'insécurité urbaine : un mal qui paralyse les femmes, *Téoros, Revue de recherche en tourisme*, Université de Québec à Montréal, vol.16, n° 3, 1997, p 25-28.

YAPI-DIAHOU Alphonse, KOFFI Brou Emile, KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, 2014, « La production du sol à Abidjan », in *Métropoles aux Suds : le défi des périphéries ?* CHALEARD Jean- Louis (dir.), Paris, Karthala p. 385-396.